

## Groupe scolaire Maurice TEILLET

30 route de Saint-Germain 24520 COURS-DE-PILE – Tél : 05 53 74 48 30 – Courriel : ce.0240372z@ac-bordeaux.fr

### Conseil d'école du 8 novembre 2022

**Ordre du jour :** Présentation des membres du conseil – Personnel – Effectifs et répartitions – Vote du règlement intérieur – Présentation du plan de continuité pédagogique et du PPMS – Évaluations nationales CP et CE1 – Projets d'école et de classes – Questions des parents.

#### **Présent(e)s :**

Professeurs : Mme HARDY, Mme GRASSI, Mme BONNEFOUS-MARTIN, Mme COEUR, Mme ICARD, Mme SONDERER, Mme COURTABESSIS, Mme MESPLÈDE

AESH : Mme RICHER, Mme JALADON, Mme PEUGNY, Mme TAILLEPIERRE

Représentants des parents d'élèves : Mmes NOUGUEY, OLAZABAL, BEYNEY, VIGNERON, DE SOUSA, DURE, POUPARD

Représentants de la mairie : Mme BELUGUE et M. RUDELIN, adjoints

**Excusé(e)s :** Mme BRISSIAUD, Inspectrice – M. CAPURON, Maire de Cours-de-Pile – Mmes COEUR et MARTIGNAGO, enseignantes – Mmes BEYNEY et POUPARD, représentantes des parents d'élèves.

Secrétaires de séance : Mmes GRASSI et MESPLEDE

#### **• Élections des représentants de parents d'élèves et présentation des membres du conseil**

Cette année, 2 listes ont été présentées. L'une comportant 5 représentants, l'autre 2. Avec un taux de participation de presque 63%, les 2 listes ont été élues, tous les membres sont titulaires. Il n'y a pas de suppléants.

Le vote a été réalisé par correspondance conformément à la décision prise au conseil d'école du 15 novembre 2020. Ce dispositif sera soumis au vote pour reconduction lors du dernier conseil d'école de l'année.

#### **• Personnel :**

3 nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique lors de cette rentrée : Mme BONNEFOUS-MARTIN en classe de GS-CP, Mmes COEUR et ICARD sur la classe de CE1.

4 AESH accompagnent les 11 élèves en situation de handicap cette année dans l'école : Mme Christelle RICHER (23h30 en GS-CP), Mme PEUGNY (19h30 en PS-MS + 4h en CM2), Mme JALADON (19h30 en MS-GS + 4h en CM2) et Mme TAILLEPIERRE (12h en GS-CP, 3h30 en CE1 et 4h en CM2).

3 ATSEM accompagnent le travail des enseignantes de maternelle : Mmes BOURG (GS-CP), COLIN (MS-GS) et LAJARRETIE (PS-MS).

#### **• Effectifs et répartitions.**

- ✓ PS/MS de Mme HARDY → 15 + 9 soit 24 élèves
- ✓ MS/GS de Mme GRASSI → 6 + 17, soit 23 élèves
- ✓ CP de Mme BONNEFOUS-MARTIN → 5 + 17, soit 22 élèves
- ✓ CE1 de Mmes COEUR et ICARD → 18 élèves\*
- ✓ CE1/CE2 de Mme SONDERER → 5 + 14 élèves, soit 19 élèves
- ✓ CM1 de Mmes COURTABESSIS et MARTIGNAGO → 20 élèves
- ✓ CM2 de Mme MESPLÈDE → 23 élèves

⇒ soit un effectif total de 149 élèves répartis sur 7 classes. (155 à la rentrée 2021, 157 à la rentrée 2020)  
Effectifs en légère baisse.

Comme chaque année, une estimation des effectifs pour la rentrée suivante est effectuée, en lien avec la municipalité et les familles. Pour la rentrée 2023, 22 élèves devraient quitter l'école pour le collège. 6 arrivées sont prévues en Petite Section. (18 élèves de Petite Section sont prévus pour la rentrée de 2024, pour 20 départs / On ne connaît pas entrées pour la re)

#### **• Vote du règlement intérieur**

Aucun changement n'est apporté au règlement intérieur par rapport à l'année précédente. Le règlement est soumis au vote des membres du conseil d'école : il est adopté à l'unanimité.

#### • **Plan de continuité pédagogique et PPMS:**

Depuis la rentrée de septembre 2020, en cas de nécessité d'accueil partiel des élèves ou de fermeture, un plan de continuité pédagogique a été élaboré par les enseignants. Il est présenté aux membres du conseil d'école. En cas de dégradation de la situation sanitaire, les parents seront informés par mail des dispositifs prévus (l'utilisation de supports papier y est privilégié).

Suite aux multiples attentats ayant touchés notre pays ces dernières années, depuis le 5 mars 2021, le gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau « sécurité renforcée - attentat ». Pour permettre aux adultes de l'école de rester vigilants lors de l'accueil et du départ des élèves, les parents sont invités à ne pas stationner trop longtemps aux abords de l'école. Les parents eux aussi peuvent exercer cette vigilance et se rapprocher des adultes de l'école en cas de doute.

En lien avec la sécurité dans l'école, le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) indique à chacun la conduite à tenir en cas d'événement majeur inattendu (intempéries majeures, accident chimique, intrusion dans l'école). Les personnels et les élèves effectuent plusieurs exercices dans l'année pour apprendre à réagir calmement et efficacement à ces différentes situations (3 exercices incendie, 2 exercices PPMS dont 1 en cas d'intrusion). Le document est transmis aux enseignants et à la municipalité pour information des agents municipaux.

#### • **Évaluations nationales CP et CE1 :**

Les évaluations nationales de CP et CE1 ont été passées pendant la deuxième quinzaine de septembre. Les parents des enfants présentant certaines difficultés sont rencontrés individuellement.

Leur analyse, ainsi que celle des résultats des évaluations nationales réalisées à l'entrée en 6ème, est un des éléments utilisé pour la rédaction et la mise à jour du projet d'école.

#### • **Coopérative scolaire**

Mme GRASSI en est la mandataire.

Les recettes viennent de la participation des parents, des bénéfices des photos de classe et de la tombola qui sera faite le jour de la kermesse.

Les dépenses concernent l'équipement des classes en petit matériel, quelques jeux de récréation, l'achat de matériel annexe (matériel spécifique utilisé en arts visuels, complément des ressources pédagogiques...).

#### • **Projet d'école**

Le projet d'école en cours concerne 4 axes :

- l'amélioration des compétences en français, notamment au niveau du lexique et de la compréhension en lecture ;
- l'amélioration des compétences en résolution de problème ;
- l'élargissement et le renforcement des compétences en LVE des élèves de CE2, CM1, CM2 par le programme EMILE ;
- la favorisation d'un climat scolaire positif : participation au programme pHARé, utilisation d'une communication verbale non violente (message clair).

#### • **Projets de classes :**

L'ensemble des classes se retrouve autour du projet « Une année en musique » :

- au premier trimestre, le jazz et le blues sont mis en avant avec l'intervention de Monsieur FRANCES sur la semaine du 14 novembre dans toutes les classes (chant africains en lien avec l'origine des peuples afro-américains, chants du répertoire du jazz et du blues). Cela se conclura par une représentation des élèves à destination de leurs parents le vendredi 9 décembre. Une soirée tout public est proposé le samedi 10 décembre. Ce projet est mené en collaboration avec la Section Scolaire et subventionné par le département et la municipalité.
- au deuxième trimestre, c'est la musique classique qui sera abordée, en partenariat avec les clarinettistes de la commune.
- au troisième trimestre, ce seront les musiques modernes qui seront étudiées.

D'autres projets sont menés dans les différentes classes :

- ludothèque : 1 visite dans l'année pour les classes de PS/MS, GS-CP et CE1
- médiathèque : visites mensuelles des classes de MS-GS, CE1/CE2 et CM1
- piscine : au deuxième trimestre pour les classes de MS-GS, GS-CP et CE1
- EMILE : apprentissage renforcé des langues étrangères (anglais et allemand, avec la contribution de Mme SIRE, professeure d'allemand au collège Eugène LEROY)

- **Questions des parents :**

- **présentées par les parents élus « sans étiquettes » :**

- Les CP pourraient-ils avoir des chaises plutôt que des tabourets à la cantine ?

*Tous les élèves de l'école élémentaire mangent sur des tabourets, pas uniquement les CP.*

- Est-il prévu d'équiper la cour de l'école élémentaire de structures de jeux, notamment après la réduction de l'espace suite à la construction de l'école maternelle ?

*Pas pour le moment.*

- Où en est-on concernant un chauffage stable et confortable pour tous? Les enseignants peuvent-ils gérer le chauffage de chaque salle ?

*Le chauffage a été rallumé lundi 7 novembre. Le technicien est venu régler le thermostat de chaque classe ainsi que la chaudière. La régulation des thermostats est faite par un membre de la municipalité, à la demande des enseignantes.*

- Quelles solutions vont être apportées pour que les salles de classe soient supportables lors des grosses chaleurs, puisque les bâtiments sont en carence d'isolation et de matériels permettant de faire écran plus efficacement contre ces chaleurs?

*L'installation de volets roulants est prévue pour les classes de CM1 et CM2 (côté sud).*

- Pour la garderie, peut-il y avoir une régularité de pointage avec des créneaux précis? (des disparités ont été observées)

*Une mise au point sera faite avec le personnel. Du point de vue des tranches horaires, la tranche 8h30 – 8h50 ne représentant pas 30 minutes, un seul créneau pourrait être décompté pour les élèves qui arrivent à partir de 8h20.*

- Toujours pour la garderie, est-il possible de réfléchir à un tarif préférentiel pour les familles ayant plusieurs enfants à l'école? Et/ou un tarif dégressif pour ceux qui y restent matin et soir?

*Cela n'est pas envisageable de cette manière là (Problème de variation de tarification au niveau du Trésor Public). Pour alléger le coût pour les familles, il pourrait être envisagé une tarification en fonction du quotient familial.*

- Le parking longeant l'école côté cantine / classe de CP peut-il être sécurisé ou fermé car il devient dangereux à la sortie des classes?

*Il n'est pas envisageable de fermer le parking. Afin d'assurer la sécurité des élèves de GS/CP, l'entrée et la sortie des classes se fera désormais par la même porte que les CM1. Ils accèderont ainsi à l'école par le parvis, sécurisé par l'absence de circulation.*

- présentées par les parents élus « Oxygène Aquitaine » :**

- Les enseignants ont-ils l'intention de dispenser le programme proposé par l'Education Nationale depuis cette rentrée et qui s'intitule "Mettre en place une activité de découverte à la vaccination en cycle 2 et 3" ?

*Non, cela ne fait pas parti des programmes d'enseignement.*

- Serait-il possible de supprimer les barrières ?

*En raison du renforcement du plan Vigipirate et en l'absence d'espace déjà protégé devant les bâtiments de*

*l'école (comme en maternelle par exemple), la présence de ces barrières est le seul moyen d'assurer un espace sûre autour de l'école. Ce dispositif relève de la compétence de la commune, en lien avec les consignes nationales.*

La date du 2<sup>ème</sup> conseil d'école reste à fixer